PROGRAMME DE FORMATION

Le centre de formation est certifié par GLOBAL CERTIFICATION depuis le 20/12/2021 pour les formations SS3
Pour une durée de 3 ans sous le numéro OFA/0004

SS3 ENCADREMENT TECHNIQUE - PREALABLE

Le chef d'entreprise a l'obligation de former ses collaborateurs avant tous travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante et de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant, y compris dans le cas de démolition, appelés travaux de sous-section 3. La réussite à l'examen de cette formation permet d'exercer sur ce type de chantier

OBJECTIFS :
Organiser et piloter les opérations relevant de la SS3.
Garantir la conformité réglementaire de ses choix afin de protéger les travailleurs, les tiers et l'environnement

CONTENU DE LA FORMATION :
Evaluer les risques d'une opération de traitement de l'amianteDéfinir les méthodes et moyens à mettre en œuvre

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :
Les techniques pédagogiques proposées privilégient l'interactivité au sein du groupe. Elles favorisent l'alternance entre temps de réflexion, échanges, cas pratiques, mise en situation et apports théoriques. Plateforme pédagogique où est reproduit un chantier amiante. Salle de formation équipée

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :
Pour valider la formation, il faut avoir réussi l'évaluation théorique (questionnaire à choix multiple) et l'évaluation pratique (étude de cas). Pour réussir une évaluation, le stagiaire doit valider au minimum 3 thèmes sur 5, et obtenir une note globale minimale (rattrapage en cas de validation de 2 ou 1 thème avec un nombre minimal de points).

SANCTION VISÉE :
Attestation de compétences sous réserve de réussite aux examens théoriques et pratiques

MATÉRIEL :
RAS

RÉFÉRENCES :
Formation inscrite au répertoire spécifique RS6422 : Prévention des risques liées à l'amiante pour le personnel d'encadrement technique en sous-section 3

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :
Tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

DURÉE, EFFECTIFS :
10 jours
10 stagiaires/session

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :
Certificat de réalisation

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :
Formateur certifié INRS / OPPBTP

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :
Voir le bulletin d'inscription

TARIF ET DÉLAIS D'ACCÈS :
2250 € HT

Emilie Marquet
Responsable pédagogiqu

